

# Panorama

de l'Economie Sociale et Solidaire en Bourgogne-Franche-Comté  
N°1 - Mai 2016

Page 1



## Périmètre de l'ESS : un mode d'entreprendre reconnu et défini par la loi

La loi du 31 juillet 2014 relative à l'Economie Sociale et Solidaire marque la reconnaissance législative "d'un mode d'entreprendre différent" générateur de richesses économiques et de réponses aux besoins sociaux et environnementaux.

L'Economie Sociale et Solidaire est « un mode d'entreprendre et de développement économique » présent dans tous les secteurs d'activité. Elle se définit par les principes de fonctionnement que partagent ces entreprises :

- Un but poursuivi autre que le seul partage des bénéfices,
- Une gouvernance démocratique,
- Une gestion conforme aux principes suivants :
  - Les bénéficiaires sont majoritairement consacrés à l'objectif de maintien ou de développement de l'activité de l'entreprise,
  - Les réserves obligatoires constituées, impartageables, ne peuvent pas être distribuées,
  - En cas de liquidation ou, le cas échéant, en cas de dissolution, l'ensemble du « boni de liquidation » est redistribué à une autre entreprise de l'ESS.

La loi rassemble les acteurs au-delà des notions de statuts, autour des principes fondamentaux de l'ESS tels que la démocratie, la lucrative limitée, la poursuite d'un but autre que le seul partage de bénéfices.

## 1 Chiffres clés de l'ESS en Bourgogne-Franche-Comté

- 10 137 établissements employeurs
- 102 969 postes salariés
- 11,6 % de l'emploi régional
- 87 576 Equivalents Temps Plein (ETP)

## 2 Les entreprises de l'ESS

**Les associations** 8 100 établissements  
77 700 postes salariés

**Les coopératives** 1 430 établissements  
14 000 postes salariés

**Les mutuelles** 585 établissements  
8 900 postes salariés

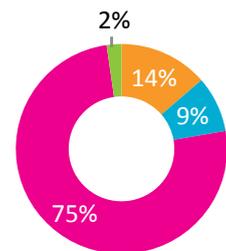
**Les fondations** 44 établissements  
2 350 ETP postes salariés

**Les sociétés commerciales**  
respectant les conditions suivantes :

- la recherche de l'utilité sociale
- une lucrative limitée en orientant les excédents dégagés en faveur de l'activité
- des principes de gouvernance démocratique

*Les entreprises commerciales hors statuts ESS ne sont pas comptabilisées dans le champ d'observation des Observatoires Régionaux de l'ESS, ce qui se traduit par l'absence de certaines entreprises d'insertion et des entreprises sociales au sens de la loi ESS dans le périmètre statistique de l'ESS.*

### Répartition des salariés de l'ESS



■ Coopératives ■ Mutuelles  
■ Associations ■ Fondations

Ce panorama synthétique de l'Economie Sociale et Solidaire en Bourgogne-Franche-Comté est le premier suite à la réforme territoriale.

Réalisé par les Observatoires régionaux de l'ESS, portés par les CRESS de Bourgogne et de Franche-Comté, ce panorama présente les principales informations statistiques en matière d'ESS sur le territoire de la nouvelle région Bourgogne-Franche-Comté : chiffres clés de l'ESS, données par secteurs d'activités, données sur l'emploi et données territorialisées.

Avec un poids de l'ESS de **11,6 %** dans l'emploi régional total, la Bourgogne-Franche-Comté se classe comme la **5<sup>ème</sup> région française** sur ce critère derrière les régions Bretagne, Pays-de-la-Loire, Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes et Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées. **C'est ainsi la première région à l'est en termes de poids de l'ESS dans l'ensemble de son économie.**

Une publication réalisée par :



Avec le soutien de :



# Panorama

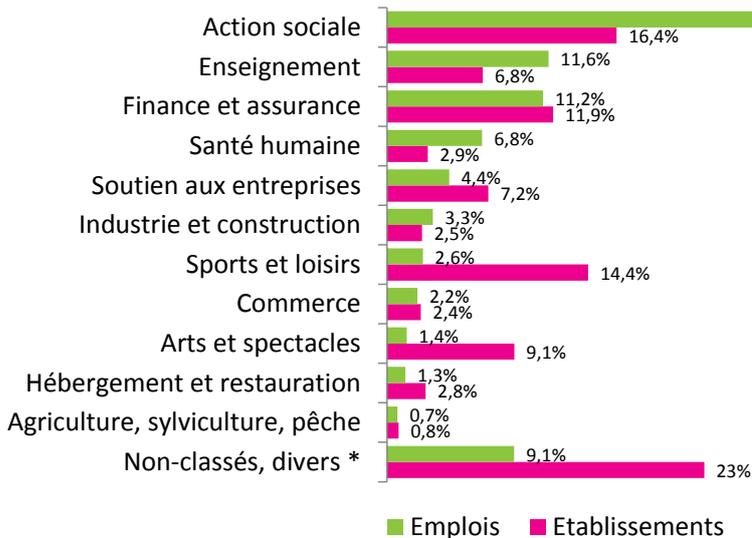
de l'Economie Sociale et Solidaire en Bourgogne-Franche-Comté

N°1 - Mai 2016

Les entreprises de l'ESS sont présentes dans tous les secteurs d'activités

3

## Répartition des emplois et des établissements de l'ESS par secteur d'activité en Bourgogne-Franche-Comté



### L'ESS, des acteurs que l'on côtoie au quotidien

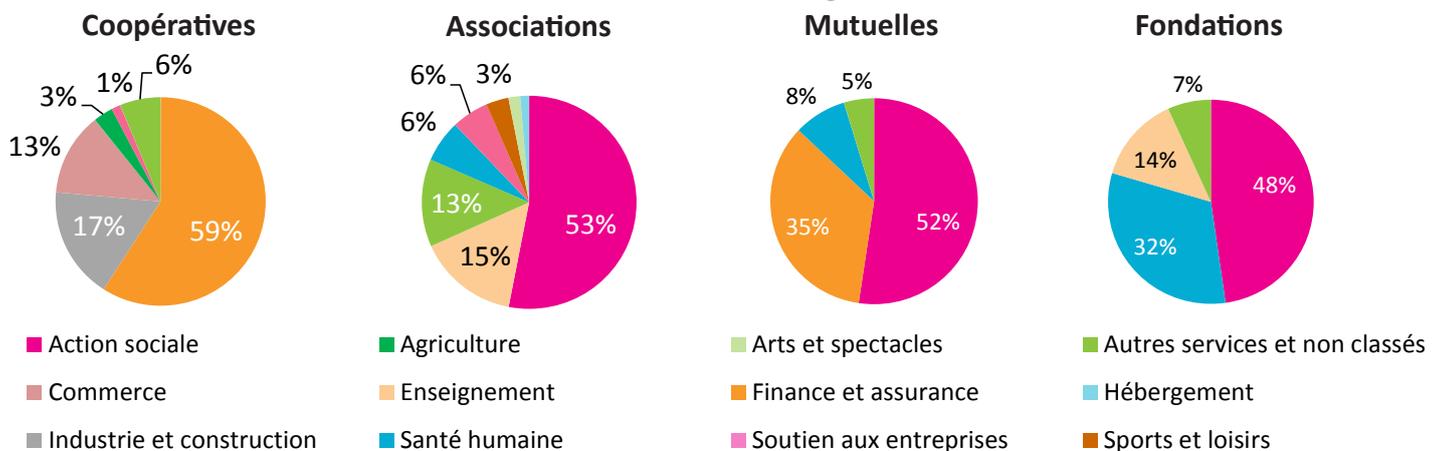


**Note de lecture :** Dans le secteur des sports et loisirs, 58 % des salariés sont employés par une entreprise de l'ESS. Autrement dit, 42 % des salariés des sports et loisirs sont employés par une entreprise privée classique hors ESS ou un établissement public.

Trois quart des emplois de l'ESS sont concentrés dans quatre secteurs : l'action sociale, les activités financières et d'assurances, l'enseignement et la santé humaine.

**Note de lecture :** En 2013, 16,4 % des établissements de l'ESS exerçaient principalement une activité dans le secteur de l'action sociale. Les emplois dans ce secteur représentaient 45,4 % du total des emplois de l'ESS en Bourgogne-Franche-Comté.

## 4 A chaque famille, ses spécificités sectorielles

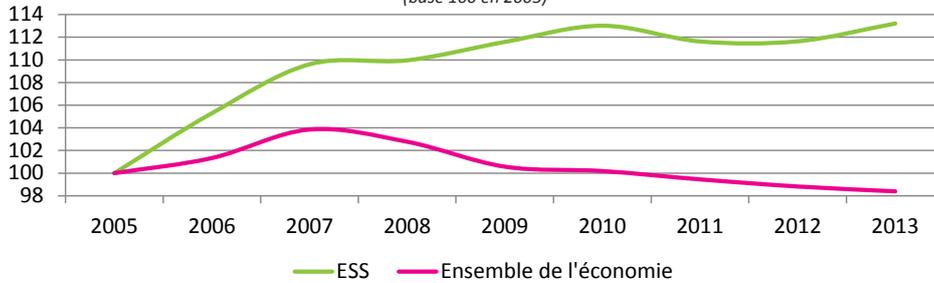


L'action sociale est le principal secteur d'intervention des associations, mutuelles et fondations. En ce qui concerne les mutuelles c'est une spécificité régionale puisque les établissements mutualistes en Bourgogne-Franche-Comté sont comparativement aux autres régions françaises plus pourvoyeurs d'emplois dans ce secteur (notamment services d'aide à domicile, hébergement social et médico-social). Les coopératives emploient, elles, majoritairement des salariés dans le secteur de la finance et de l'assurance compte tenu du poids important des banques coopératives en termes d'emploi (ex : Caisse d'Epargne, Crédit Agricole, Crédit Coopératif, Banque Populaire, Crédit Mutuel...).

## 5 En période de crise, l'ESS a continué de créer des emplois

### Evolution de l'emploi en Bourgogne-Franche-Comté

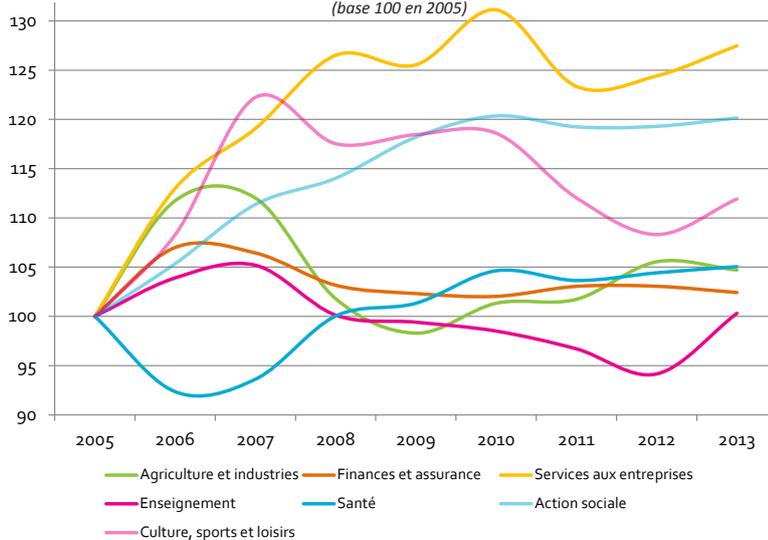
(base 100 en 2005)



**Note de lecture :** L'emploi dans l'ESS a progressé de plus de 13 % entre 2005 et 2013, tandis qu'il diminuait de près de 2 % dans l'ensemble de l'économie au cours de la même période.

### Evolution de l'emploi dans l'ESS par secteur d'activité

(base 100 en 2005)



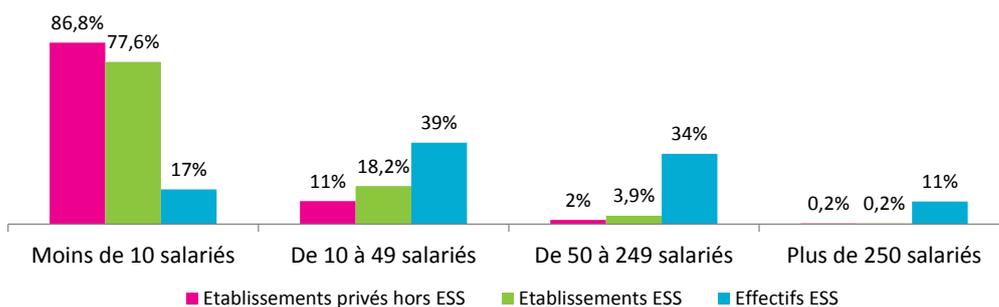
Dans le contexte de grandes difficultés économiques que connaît la région Bourgogne-Franche-Comté depuis 2008, l'emploi dans l'Economie Sociale et Solidaire a fait mieux que résister. L'ESS a en effet continué de créer des emplois et ceci malgré un léger recul en 2011.

Cette trajectoire actuelle des emplois dans l'ESS ne doit pas masquer des difficultés inhérentes à certains secteurs d'activités (ex : l'enseignement) ou sous-secteurs d'activités (ex : l'aide à domicile dans l'action sociale).

A l'inverse, des secteurs comme ceux des services aux entreprises (groupements d'employeurs et certaines structures de l'Insertion par l'Activité Economique) ont constaté une progression régulière de leurs emplois (en dehors de l'année 2011).

**Note de lecture :** L'emploi ESS dans le secteur des services aux entreprises a progressé de près de 28 % entre 2005 et 2013, alors qu'il a stagné dans le secteur de l'enseignement au cours de la même période.

## 6 Des établissements de plus grande taille dans l'ESS



La taille moyenne des établissements de l'ESS est plus importante que celle des établissements privés hors ESS. Ces derniers comptent en effet 87 % de très petites entreprises (moins de 10 salariés) contre 78 % pour les établissements de l'ESS.

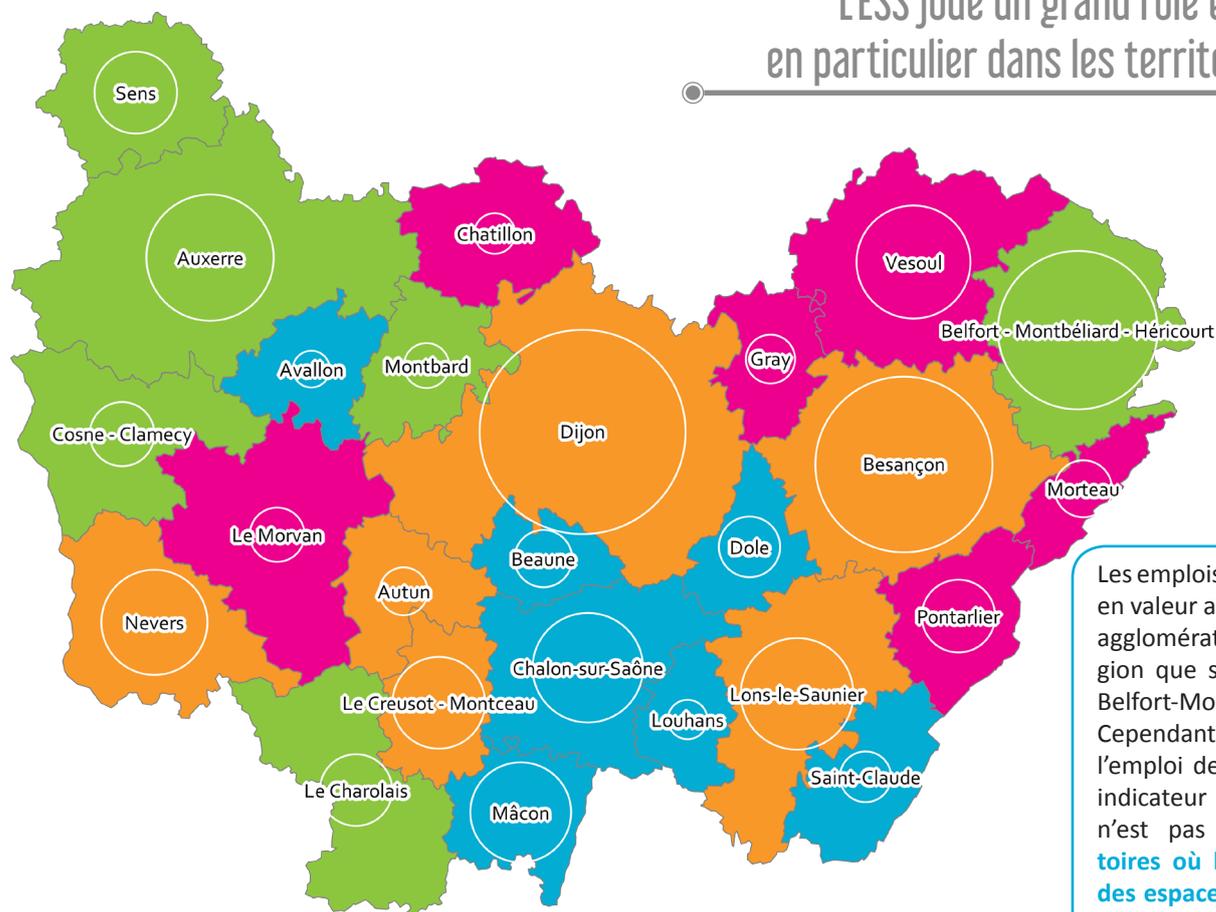
Les petites et moyennes entreprises de l'ESS (entre 10 et 250 salariés) emploient 73% des effectifs salariés totaux de l'ESS en Bourgogne-Franche-Comté en 2013.

# Panorama

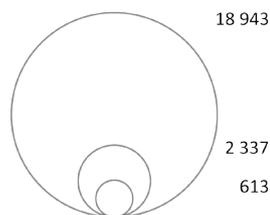
de l'Économie Sociale et Solidaire en Bourgogne-Franche-Comté  
N°1 - Mai 2016

Poids de l'ESS dans les zones d'emploi :  
L'ESS joue un grand rôle économique,  
en particulier dans les territoires ruraux

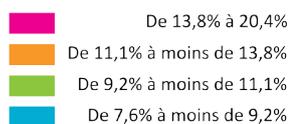
7



Nombre de postes salariés dans l'ESS



Part de l'ESS dans l'ensemble des postes salariés



Les emplois de l'ESS se concentrent, en valeur absolue, dans les grandes agglomérations urbaines de la région que sont Dijon, Besançon et Belfort-Montbéliard.

Cependant, le poids de l'ESS dans l'emploi des territoires, qui est un indicateur du rôle qu'y joue l'ESS, n'est pas homogène. **Les territoires où l'ESS pèse le plus sont des espaces ruraux** (Le Morvan, le nord de la Haute-Saône, le Haut-Doubs...).

Cela illustre le maintien de services qui répondent aux besoins de la population et des entreprises (action sociale, accueil de la jeunesse, mais aussi coopération agricole, etc.) dans des territoires où l'économie lucrative et l'économie publique sont en repli.

Une publication réalisée par :



21 Place de la République  
21000 Dijon  
Tél : 03 80 59 96 75  
info@cress-bourgogne.org



7 Rue Léonard de Vinci  
25000 Besançon  
Tél : 03 81 50 75 09  
contact@cress-fc.org

Retrouvez les publications des ORESS en téléchargement sur [www.cress-bourgogne.org](http://www.cress-bourgogne.org) et [www.cress-fc.org](http://www.cress-fc.org)

Sources : INSEE CLAP 2013 - Traitement : Observatoires régionaux de l'ESS Bourgogne et Franche-Comté

Responsables des publications : Lucie Gras et François Baulard

Traitements statistiques et cartographiques : Marc Figard et Davy Moret

Conception graphique : Océane Albéri

Dépôt légal et ISSN : en cours